

## HISTOIRE DE SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS

---

L'abbaye de Saint-Nicolas fut fondée au XI<sup>e</sup> siècle non par un roi ou un seigneur ou un évêque mais par deux ermites en 1086.

Des laïques se rassemblèrent autour de l'abbaye et l'on fonda, treize ans après sa création, la paroisse Saint-Nicolas de la Chaussée.

Des frères convers affluent aussi puis des nonnes qui fondent une abbaye double.

Dès 1120-1134, l'abbé *Simon*, venant de Saint-Nicaise de Reims imposa une réforme à l'abbaye.

Le XIII<sup>e</sup> siècle fut surtout marqué par l'exécution, sur l'ordre du sire de Coucy Enguerrand IV de trois écoliers qui résidaient à l'abbaye.

Le terrible baron, condamné par Saint-Louis, dut faire amende honorable sur les lieux du crime, pendant seize jours. La croix seizaine, au-dessus de Saint-Nicolas-aux-Bois, rappelle cette amende honorable. Cette croix est aussi appelée la croix cœsine ou « cœsorum » c'est-à-dire des meurtris.

Le XIV<sup>e</sup> siècle fut paisible.

Mais en 1403 un abbé fut tué par les Anglais d'un coup de flèche.

Puis en 1418, les Anglais pillèrent et incendièrent l'abbaye.

\*\*

A partir du concordat de 1516, des abbés commendataires la dirigèrent.

Puis en 1567, celle-ci fut pillée et brûlée par les protestants.

De 1614 à 1645, un très bon abbé commendataire, en même temps évêque de Bazas près de Bordeaux, restaura l'abbaye. Il s'agit d'Henri Listolfi-Maroni.

Il amena avec lui Arquey qu'il nomma curé de Saint-Nicolas et maître des novices. Celui-ci se distingua par sa sainteté et périt assassiné par les serviteurs d'un seigneur débauché, voisin, le chevalier de Manicamp (1661).

En 1670, l'abbaye fut affiliée à la congrégation de Saint-Maur. L'abbé commendataire, qui était aussi l'évêque de Laon César d'Estrées, s'opposa longtemps à cette mesure.

Cependant l'abbaye en avait bien besoin. En effet, le père prieur avait perdu son autorité par népotisme. Il avait secouru une verrerie dirigée par sa famille, en puisant dans les biens de la communauté.

Une partie des moines conduits par l'un d'entre eux Dom Georges Carlier, s'opposa à l'introduction de la Réforme.

Ils introduisirent à Saint-Nicolas un aventurier Bellebrune qui devait leur fournir de l'or pour reconstruire les bâtiments. C'était en fait un faux monnayeur qui finit sur l'échafaud, et les moines qui avaient commencé des travaux au Tortoir, furent criblés de dettes. Ils durent retourner chez eux pour pouvoir subsister.

Malgré son discrédit, le prieur essaya d'introduire des pères de la Réforme dans l'abbaye. Le maréchal d'Estrées père du cardinal évêque les expulsa « manu militari » ! En effet, il considérait un peu les biens de l'abbaye comme faisant partie du domaine de sa famille et y avait fait faire des coupes de bois.

Cela dura dix ans. Enfin, l'évêque rappela l'ancien prieur et passa un concordat avec la congrégation de Saint-Maur dont des pères revinrent faire la Réforme.

A cette époque, il n'y avait plus que dix religieux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye fut presque entièrement reconstruite en deux campagnes : 1722-1738 puis 1764.

Dans la première campagne on désorienta l'église : le chœur fut mis à la place de l'ancien portail et le nouveau portail à la place de l'ancien chœur pour donner à la principale entrée de la maison un décor plus monumental. En même temps, on reconstruisit une partie des bâtiments claustraux. Dans la deuxième campagne, on reconstruisit le reste de ces bâtiments.

Seul le palais abbatial des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles au fond du verger resta intact.

Actuellement, il ne reste de toute l'abbaye qu'un pignon du XIV<sup>e</sup> siècle garni de deux cheminées et une tour du XV<sup>e</sup> siècle de base carrée, accolée d'une tourelle d'escalier.

Ce pignon et cette tour faisaient partie du palais abbatial.

A la fin de l'Ancien Régime, Saint-Nicolas-aux-Bois avait été choisi pour servir de maison de retraite à des moines « gyro-vagues », amis de la promenade !

Aussi, le 25 février 1785, sur la plainte du supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, dom Dhaine, religieux bénédictin à Saint-Nicolas-aux-Bois, fut frappé d'un ordre du roi, ou lettre de cachet, qui le confiait aux Bons-fils de Saint-Venant, en punition de son libertinage scandaleux. Quatre cavaliers et deux brigadiers de la maréchaussée se présentèrent pour l'y conduire, malgré les menaces proférées par ses confrères (l'un deux tira de

ses poches une paire de pistolets) et un assourdissant concert « de propos, relève le procès verbal de saisie, dont rougiraient des grenadiers ». Avant de partir les soldats de la marchaussée ayant eu la curiosité de visiter les cellules trouvèrent cinq ou six fusils à deux coups. « L'intéressé, conclut le rapport, marqua sa surprise que l'ordre du roi ne concernoit que luy ».

A la veille de la Révolution, en 1761, la mense conventuelle comprenait (Archives Aisne H 348) :

a) 6 *fermes* :

Auguilmcourt à 4 km de La Fère.  
Bray et Jussy à 12 km de Saint-Quentin.  
Beauvoir et Renansart à 12 km de La Fère.  
Fay-le-Noyer à 12 km de La Fère.  
Saint-Guislain à 12 km de Soissons.  
Wary-les-Crespy à 6 km de Laon.

b) 3 *maisons* :

1 à Brancourt à 8 km de Coucy.  
2 à Saint-Nicolas.

c) 1 *moulin* à Saint-Nicolas.

Au total elle comprenait :

- 2.970 setiers de terre soit environ 1.000 hectares ;
- 909 arpent de bois soit à peu près 450 hectares. Ce qui fait au total un domaine de 1.500 hectares environ. Elle percevait la dîme sur 10 paroisses. Les revenus étaient de 20.556 livres.

La mense abbatiale, elle, comprenait :

a) *aussi* 6 *fermes* :

But-lès-Crépy à 8 km de Laon.  
Choigny à 4 km de La Fère.  
Éth et Bric à 12 km du Quesnoy.  
Gerloux à 2 km de Vailly.  
Macquigny à 2 km de La Fère.  
Saucet à 8 km de La Fère.

b) 2 *maisons* à :

Laniscourt et  
Molinchart.

c) 1 *moulin* à Molinchart.

Au total elle possédait :

- 4.271 setiers de terre soit environ 1.500 hectares.
- Elle n'avait presque pas de bois :
- 104 arpents ou 50 hectares.

Elle percevait les dîmes dans 12 paroisses. Tout cela lui faisait un revenu de 35.106 livres.

Le prieur Dom Dieu et 4 ou 5 moines accueillirent, à la Révolution, les commissaires du district de Chauny chargés de l'évaluation des biens avec des jurons grossiers, comme en 1785 les soldats de la maréchaussée ! Mais le 27 septembre 1791, ils durent fournir les déclarations des biens et revenus de la mense conventuelle.

La mense abbatiale fut vendue 208.900 livres dont 104.200 pour Travecy.

L'abbaye fut adjugée pour 71.000 livres dont 23.308 pour les bâtiments et 47.691 pour les terres. Deux manouvriers, un laboureur et un autre habitant de Saint-Nicolas l'achetèrent. Ils démolirent aussitôt l'abbaye et en vendirent les matériaux pour pouvoir payer l'Etat.

Brady acheta le domaine en 1821. Son fils fit réparer le peu de ce qui restait du logis abbatial, une des ailes servant de maison d'habitation et un pignon flanqué de deux tourelles.

Sous le logis, il y avait une prison et au-dessous un cachot bien conservée en 1900. Il servait à y enfermer les moines rebelles et les coupables qui se trouvaient dans le domaine de la justice de l'abbaye.

G. DUMAS

Directeur des Archives de l'Aisne.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

1) PALANT (Abbé Ach.), L'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, canton de La Fère... pp. 113 à 146 du t. 6 du « *Bulletin de la Soc. acad. de Chauny* » (1898) - Arch. Aisne 8° R 10/6.

2) CHORON, Note sur le Tortoir et Saint-Nicolas-aux-Bois, pp. 281-282 du « *Bulletin de la Société archéologique... de Soissons* » t. 18, 1865 - Arch. Aisne 8° R 8/18.

3) PRUDHOMME (Maurice), Les étangs de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois et leur pêche au XVIII<sup>e</sup> siècle, pp. 101 à 116 du tome 34 du « *Bulletin de la Société académique de Laon* », 1912 - Arch. Aisne 4° Br 11.

4) CHAPELET (Dom), *Notice sur le R. P. Bernard Arquey, curé de Saint-Nicolas-aux-Bois*. 1924 36 p. - Arch. Aisne 8° Br 292.

5) PALANT (Abbé Ach.), *M. Arquey dit Saint Arquey, curé de Saint-Nicolas-aux-Bois*. 1597-1661 p. 1.900 15 p., Arch. Aisne, 8° Br 375.

6) FLEURY (André), Dérèglements au Monastère de Saint-Nicolas-aux-Bois, pp. 40 à 42 du tome 2 des « *Mémoires des Sociétés savantes de l'Aisne* » (1955) - Arch. Aisne 8° R 68/2.

7) DUVAL (R.), Histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Nicolas-aux-Bois au diocèse de Laon dans « *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* », IV<sup>e</sup> série, t. 12, pp. 153-258, t. 13, pp. 351-471, Arch. Aisne 8° R 7/43 et 44.